

ROYAUME-UNI

Date des élections: 9 avril 1992

But de la consultation

Renouvellement de l'ensemble des membres de la Chambre des Communes à la suite de la dissolution de cet organe le 16 mars 1992. Les précédentes élections générales avaient eu lieu en juin 1987.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement bicaméral du Royaume-Uni se compose de la Chambre des Communes et de la Chambre des Lords.

La Chambre des Communes comprend 651 membres (650 auparavant) élus pour 5 ans, dont 524 représentant l'Angleterre, 72 l'Ecosse, 38 le pays de Galles et 17 l'Irlande du Nord.

La Chambre des Lords n'a pas un nombre de membres déterminé. Sur les 1196 membres potentiels enregistrés pour 1992, certains ne pouvaient participer aux travaux de la Chambre, faute d'être en possession d'une lettre de convocation ou parce qu'ils avaient été mis en congé pour absence. La Chambre compte 778 pairs et pairesse héréditaires, qui possèdent ce titre de naissance ou qui ont été anoblis, à l'exclusion des pairs qui ont renoncé pour la vie à ce titre, en vertu des dispositions du *Peerage Act* de 1963; 392 pairs; 2 archevêques et 24 évêques (aussi longtemps qu'ils conservent leur siège épiscopal). Environ 300 lords participent avec une certaine régularité aux séances de la Chambre.

Système électoral

Est électeur tout sujet britannique ou citoyen de la République d'Irlande ayant atteint l'âge de 18 ans le jour du scrutin et résidant dans une circonscription donnée à la "date de référence" (soit le 10 octobre de chaque année) . Les détenus, les personnes placées dans certains établissements psychiatriques et les membres de la Chambre des Lords n'ont pas le droit de vote, tandis que les personnes reconnues coupables de délits électoraux sont privées de ce droit pour cinq ans. Les listes électorales sont établies au niveau de la circonscription et mises à jour chaque année en octobre, pour prendre effet au mois de février suivant. Le vote n'est pas obligatoire. Dans certains cas particuliers, le vote par procuration et par correspondance est autorisé.

* Pour être habilité à voter dans une circonscription d'Irlande du Nord lors d'élections législatives, tout électeur doit, à la date de référence, avoir résidé depuis trois mois dans ce pays.

Est éligible à la Chambre des Communes tout électeur qualifié âgé de 21 ans révolus, à l'exception des malades mentaux, des faillis non réhabilités, des personnes purgeant une peine de prison de plus d'un an, des membres des forces armées et de la police, des fonctionnaires, des personnes exerçant certaines fonctions juridiques, des membres du clergé anglican, des pairs et des membres d'un grand nombre d'organismes publics et de tribunaux. Toute candidature doit être appuyée par 10 électeurs et accompagnée d'une caution de £500 remboursable si le candidat obtient au moins 5% du total des suffrages exprimés dans sa circonscription.

Pour les élections législatives, le Royaume-Uni est divisé en 651 circonscriptions. Dans chacune d'elles, est déclaré élu le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

En cas de vacance d'un siège à la Chambre des Communes, en cours de législature, il est procédé à une élection partielle. Quand il s'agit du siège d'un évêque à la Chambre des Lords, il est fait appel pour l'occuper à l'évêque le plus ancien du diocèse concerné, tandis que les sièges des lords sont pourvus par voie de nomination.

Circonstances et déroulement de la consultation

La date des élections a été annoncée le 11 mars 1992, juste trois mois avant l'échéance normale du mandat de cinq ans.

La campagne d'un mois, relativement calme, a été axée sur des questions nationales, notamment sur l'économie du pays, plongée dans la plus longue récession de ces dernières années, ainsi que sur l'état des services publics, y compris le Département national de la santé (NHS). Un autre aspect important de cette campagne était la crédibilité des dirigeants des deux principales formations politiques - le Premier Ministre John Major (Parti conservateur), qui a succédé à Mme Margaret Thatcher en novembre 1990, et M. Neil Kinnock (Parti travailliste). Les impôts ont largement retenu l'attention au cours du débat économique, les conservateurs au pouvoir préconisant une politique d'allègement fiscal et l'opposition travailliste, une taxation plus lourde des revenus substantiels. Les conservateurs stigmatisaient en outre les plans du camp adverse visant à augmenter les dépenses publiques, critiques auxquelles ripostaient les travaillistes en mettant la récession sur le dos du Gouvernement et en proposant des programmes de redressement des inégalités sociales.

Les sondages prévoient une partie serrée, avec cette éventualité que le petit parti centriste des démocrates libéraux, conduit par M. Paddy Ashdown, finisse par détenir l'équilibre du pouvoir. Les démocrates libéraux avaient souligné la nécessité de réviser le système électoral "du premier arrivé" et de redynamiser le secteur de l'éducation. Au total, 2.948 candidats briguaient les 651 sièges de la Chambre des Communes élargie (d'un siège).

Le jour du scrutin, le revirement en faveur des travaillistes n'a pas été aussi important que prévu, étant donné que les conservateurs ont remporté 336 sièges, s'assurant ainsi une majorité globale de 21 sièges à la Chambre des Communes. Le Parti travailliste, pour sa part, a renforcé sa position de principal parti d'opposition en gagnant 42 nouveaux sièges. Bien qu'avec une majorité réduite, c'était la quatrième victoire consécutive des conservateurs, un record dans l'histoire du pays depuis le début du 19^e siècle. Selon les analyses politiques, cette victoire est due en partie à l'appréhension de l'électorat à la perspective de l'avènement d'un Gouvernement socialiste ou d'un blocage du Parlement (faute de majorité), mais aussi à la popularité personnelle

de M. Major qui, grâce à ce résultat, a pu conserver son poste de Premier Ministre; il a nommé son nouveau Cabinet le 11 avril.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à la Chambre des Communes

Nombre d'électeurs inscrits.	43.253.000 (environ)
Votants.77%
Suffrages valables.	33.609.431

Formation politique	Nombre de candidats	Suffrages obtenus	%	Nombre de sièges	Nombre de sièges détenus lors de la dissolution	Nombre de sièges lors des précédentes élections
Parti conservateur	645	14.093.148	41,9	336	368	375
Parti travailliste	634	11.557.134	34,4	271	229	229
Démocrates libéraux	632	5.998.446	17,8	20	22	22*
Parti national écossais	72	629.552	1,9	3	5	3
<i>Plaid Cymru</i>	38	156.796	0,5	4	3	3
Parti unioniste de l'Ulster	13	271.049	0,8	9	9	9
Parti démocrate unioniste	7	103.039	0,3	3	3	3
Parti populaire unioniste de l'Ulster	1	19.305	0,1	1	1	1
Parti travailliste social-démocrate	13	184.445	0,5	4	3	3
Autres partis	893	596.517	1,8	-	7	2
				651^	650	650

* 17 libéraux et cinq sociaux-démocrates

** un siège de plus depuis les dernières élections

2. Répartition des sièges de la Chambre des Communes entre hommes et femmes

Hommes	591
Femmes	60
	651

3. Répartition des membres de la Chambre des Communes selon l'âge

25-29 ans	1
30-34 "	21
35-39 "	60
40-44 "	117
45-49 "	141
50-54 "	125
55-59 "	88
60-64 "	65
65-69 "	30
70-74 "	2
75-79 "	1
	651